

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

Le mardi 17 octobre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 11 octobre 2023

PRÉSENTS : BERTRAND Jean Michel, GUILLARD Gérard, PINAULT Joëlle, BOULERT Sophie, COSSIAUX Laurence, TAMISIER Guy, LEFEVRE Pascal, MOREAU Jean-Pierre, DEBRAS Frédéric, OLIVEIRA DA SILVA Jade, THIOLIERE Franck, CATINAUD Gérard.

ABSENTE REPRESENTÉE : Mme BOULET Brigitte a donné procuration à M. BERTRAND Jean Michel

ABSENTS EXCUSÉS : M. FRUGIER Vincent, Mme AIX Cécilia

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 19h05.

Le quorum est atteint.

=====

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation du compte rendu de la séance du 29 septembre 2023

Dossiers traités par les élus et informations diverses :

- 1) Intervention à 19h20 par visio conférence de Madame CHINOIR qui représente les supérettes « API » et explique aux élus présents, le projet pour installer ce genre de commerce sur la commune avec la possibilité d'accueillir des producteurs locaux.
- 2) A 19h35, M. LAVASSERIE de la société NORASOLAR basée sur Bordeaux, s'est déplacé pour expliquer aux membres du conseil, le projet de la famille LAPRADE à la Courcelle, et qui consiste à installer des panneaux photovoltaïques dans le cadre de l'agrivoltaïque. Il a présenté l'état d'avancement du projet ainsi que son financement participatif. Une réunion publique se déroulera le vendredi 27 octobre sur la commune de Bersac. L'intervention de M. LAVASSERIE s'est finie à 21h10

2023.094 – Décision modificative budget commune.

Modifications pour équilibrer dans certains chapitres et articles en fonctionnement et investissement.

Accord à l'unanimité

2023.095 – Désignation d'un référent communal pour le SYDED « Déchets et économie circulaire.

Délibération reportée

2023.096 – Convention avec ORANGE pour la fibre au local GALGAN.

Il est nécessaire de passer une convention avec ORANGE pour permettre à la fibre, de desservir le local GALGAN.

Approuvé à l'unanimité

2023.097 – Projet de création d'un syndicat infracommunautaire pour l'alimentation en eau potable

Monsieur le Maire explique qu'au terme de l'année 2026, la compétence de l'eau potable sera transférée à la communauté de communes ELAN (compétence obligatoire).

Il informe les membres du conseil la volonté de créer un syndicat infracommunautaire d'alimentation en eau potable sur l'Est du territoire de la communauté de communes ELAN, en vertu de la loi n° 2022-217 dite « 3DS », laquelle prévoit le maintien automatique en 2026 des syndicats d'eau et d'assainissement inclus en totalité dans le périmètre de l'EPCI par la voie de la délégation.

Approuvé à l'unanimité

2023.098 – Décision modificative budget AEP.

Modification d'écriture d'articles en dépenses de fonctionnement sans changer le montant.

Accord à l'unanimité

Pas de Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Le secrétaire de séance

PINAULT Joëlle

Le Maire,

BERTRAND Jean Michel